

Fonctionnement :

Date de la dernière Assemblée Générale :

Domaines d'Activités, Objet de l'association :

.....
.....

Bureau :	Nom Prénom	Adresse	Téléphone	E mail
----------	------------	---------	-----------	--------

Président

Secrétaire

Trésorier

Les adjoints :

.....
.....
.....

Vos assurances :	Compagnie d'Assurances	N° Police
------------------	------------------------	-----------

Responsabilité Civile

Incendie Dégâts des Eaux

Autres à détailler

.....
.....

Nombre d'adhérents de votre association (à jour de leur cotisation) :

Combritois Non Combritois

Age : Moins de 18 ans De 18 à 40 ans Plus de 40 ans

Intervenants :

Personnel Salarié de l'Association :

Nom Diplôme Salaire brut mensuel

.....
.....

Personnel mis à disposition gratuite par une collectivité, fédération, etc...

Nom Diplôme

.....
.....

Personnes indemnisées :

Nom Diplôme Indemnisation mensuelle

.....
.....

Animateurs bénévoles :

Noms et Prénoms

.....
.....
.....
.....

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET 2021

(Compléter une feuille par projet)

Projet :

(Descriptif : animation estivale, concert, spectacle, randonnée, exposition, sport,...)

--

* **Durée et horaires**

Salles	Penmorvan		
	Espace Sportif de Croas Ver		
	Fort de Sainte-Marine		
	Coop de Ste-Marine (pour une réunion ou une expo l'été)		
Autres		

Périodicité	Hebdomadaire		Nbre de participants
	Mensuel		Adhérents.....
	Annuel		Tout public.....

Intérêt communal (image dynamique de la Commune, implication des jeunes, ...)

--

Financement :

Coût du projet :€ Pourcentage de l'apport de l'association :%

A préciser : Entrée payante :€ Recette prévisionnelle :€

Si besoin de matériel ou d'assistance technique, veuillez compléter l'imprimé mairie adapté

Date : **Association concernée :**

Nom de la personne signataire :

signature

*Cocher la case correspondante

Subvention

Projet(s) 2021

Documents à fournir :

- Budget prévisionnel (certifié par le président)
- Compte de résultat présenté à la dernière AG
- RIB
- Justificatif d'assurance pour l'année en cours
- Justificatif des avoirs bancaires de moins de 2 mois
- Justificatif de l'emploi de la subvention perçue en 2020

Si vous n'êtes pas à jour de vos documents en Mairie, merci de fournir les photocopies :

- **des statuts de l'association, modifications éventuelles, nouveaux membres du bureau,**
- **du récépissé de déclaration ou de modification en Préfecture.**

Conseils :

- Ouvrir un registre spécial de l'association,
- Tenir à jour sa comptabilité recettes et dépenses
(peut être demandée par la Commission des finances).